

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 11 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie - RETIF Jean-Philippe - BOIREAU Christophe - RICHEL Marie-Christine - NOUVELLET Elisabeth - LEBEAUPIN Christophe - POIRIER Jean-Marc - RAIMBAULT Fabrice - PLANCHENAU Florence - HERVE Véronique - LAMBERT Philippe - GUION José - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSE : M. DANGUY Dominique

ABSENTE : MME DE BRITO Maria-Rosa.

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Procès-verbal de la dernière réunion adopté à l'unanimité.

❶ RENTREE SCOLAIRE 2018

M. BOIREAU fait le point sur la rentrée scolaire. 74 élèves sont répartis en trois classes : 13 CP-11CE2 avec Katia COQUEMONT, 13 CE1-13CM1 avec Céline CONSIGNEY et 11 CM1-13CM2 avec Emmanuelle DUBAS. Pas de problème pour cette rentrée scolaire. 65 élèves sont inscrits au restaurant scolaire. Une rencontre entre la municipalité, les enseignantes et le personnel communal de l'école (Nathalie ROGER et Christelle POIRIER) aura lieu afin d'effectuer une mise au point suite à la rentrée et régler les problèmes rencontrés.

❷ INFORMATIQUE A L'ECOLE

Le matériel informatique à l'école devient obsolète et nécessite son renouvellement. Le devis proposé par la Société ORDICUBE de Longué pour un montant de 7340 HT est accepté à l'unanimité (12 oui).

Il se décompose en 5 ordinateurs portables, 5 tablettes et 4 ordinateurs reconditionnés avec quelques accessoires supplémentaires. Un contrat de maintenance va également être souscrit pour 3 ans.

❸ CLUB DES JEUNES

Plusieurs élus ont été voir les locaux du club des jeunes et ont pu constater qu'ils n'étaient pas propres (poubelles non vidées, débris à traîner et local très sale). De plus, il y a eu un changement de Président sans que la Mairie n'ait eu connaissance de la constitution du nouveau bureau. Par conséquent, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la fermeture des locaux jusqu'à nouvel ordre. Les barillets seront changés et il sera demandé le nettoyage des locaux.

❹ SIEML : ECLAIRAGE PUBLIC

Il existe encore 9 lanternes vétustes (sur le Chemin du Boulevard) équipées de lampes de type ballon fluorescent qui ne seront bientôt plus remplaçables. Le Conseil décide à l'unanimité la rénovation de ces points lumineux (de 6300 à 16200€) avec un fond de concours de 50% du SIEML

❺ LOCAL COMMERCE

Un agent immobilier est venu estimer la valeur du bâtiment de l'ancien commerce et a fixé un prix de vente. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour mettre en vente ce bâtiment.

❻ PLUi

Le bureau d'études chargé du PLUi par la Ca Saumur Val de Loire demande à chaque commune d'effectuer un premier repérage de ses espaces de tourisme, de loisirs et d'économie sur son territoire. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les zones définies dans le PLU tel qu'il a été élaboré sur la commune.

7 POTEAUX D'INCENDIE

La vérification des poteaux d'incendie sera désormais effectuée par les services de l'Agglo. Une convention va être signée entre la Commune et Saumur Val de Loire pour la vérification de ces poteaux d'incendie (coût 30€ le poteau). Elle aura lieu en 2020, celle-ci ayant été faite par le SIMAEP en 2017.

8 JEU DE BOULES

La société VitClean a établi un devis pour l'entretien des vitres du jeu de boules : 72 € à chaque intervention 3 fois par ans. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

9 COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Pour fêter les cent ans de l'Armistice le 11 novembre prochain, il y a une initiative nationale de faire sonner toutes les cloches de France le 11 novembre à 11h durant 11 minutes. La Sté BODET chargée de la maintenance des cloches doit au préalable effectuer un paramétrage spécifique sur l'horloge de commande.

Coût de la prestation : 296 € HT par site. Même si le Conseil trouve cela cher, il accepte le devis (12 pour et 1 abstention).

10 QUESTIONS DIVERSES

⇒ Salle des Fêtes : une réunion de la commission des bâtiments communaux aura lieu le mardi 25 septembre à 20h30 pour valider le nouveau règlement établi. Actuellement se déroule les travaux de réfection de la scène.

⇒ Site internet : il va devoir évoluer avec la réglementation RGDP, cependant il est décidé de maintenir le site tel quel jusqu'à la fin du mandat.

⇒ Repas des anciens de la Commune : il aura lieu le 18 novembre 2018.

⇒ Chemin du Boulevard : une rencontre a eu lieu avec M. BOUCHER du bureau d'études d'Anjou Maine Coordination pour l'aménagement du Chemin du Boulevard. Suite à cette réunion, une approche plus précise va être présentée à la commission voirie le 4 octobre et sera étudié lors du Conseil d'octobre.

⇒ Vestiaires du Stade : M. POIRIER fait remarquer au Conseil que les vestiaires du stade deviennent trop petits pour les différents entraînements du Club et du Groupement de Jeunes. Il faudra y réfléchir.

⇒ Abri bus : 2 abris bus ont été demandé. Voir si c'est possible.

⇒ Transport scolaire : les enfants prenant le car de Blou pour Saumur se retrouvent debout dans le car pour effectuer le trajet. Il y a donc un manque de place et un problème de sécurité. M. BERTIN, responsable des transports à l'Agglo, va être informé de cet état de fait.

⇒ Fête au village : Mme RICHET dresse un premier bilan de la fête au village qui a été très réussie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.